

TU PEUX SAVOIR

Pôle 9 Ouest EPFCL

LES SŒURS PAPIN OU LE REGARD QUI TUE

Auteur : Eliane Pamart

Date de parution : 18 janvier 2019

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/les-soeurs-papin-ou-le-regard-qui-tue/>

Référence :

Eliane Pamart, Les sœurs Papin ou le regard qui tue, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 18 janvier 2019. Consulté le 30 avril 2026 sur

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/les-soeurs-papin-ou-le-regard-qui-tue/>

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Les sœurs Papin ou le regard qui tue

Texte d'une intervention prononcée dans le cadre du Collège de Clinique Psychanalytique de l'Ouest, le 1^{er} Avril 2017, à Rennes.

Voici 84 ans, soit plus d'un demi-siècle, Le 2 février 1933 au Mans un double meurtre était commis dans des circonstances encore inédites selon les annales de criminologie. Ce passage à l'acte aux motivations mystérieuses défrayait la chronique qui s'emparait des détails les plus croustillants, suscitant la sidération. Il s'agit du meurtre d'une mère et d'une fille par leurs bonnes^[1], deux sœurs, Christine et Léa Papin, âgées respectivement de 28 et 21 ans.

A l'origine, un fait banal, une panne d'électricité provoquée par un fer à repasser défectueux que les sœurs Papin avaient déjà fait réparer la veille dans le même contexte.

Cette succession de pannes avait suscité de vives remarques de la part de Mme Lancelin, « la patronne » à l'égard des bonnes, qui le soir du crime, se trouvaient seules dans la maison, terminant en vain le repassage de la famille.

Que s'est-il passé au retour de la mère et de la fille ? Impossible de connaître une autre version que celle des sœurs, notamment celle de Christine, l'aînée, qui était présente physiquement à leur arrivée, puisqu'elle est allée à leur rencontre avec une bougie pour expliquer « qu'un plomb avait de nouveau sauté ». On pourrait dire que ce plomb a mis le feu aux poudres !!!

En effet, alors que Léa, la sœur, venait les rejoindre, la mère aurait manifesté sa colère en saisissant Christine par le bras, provoquant sa fureur qui se communiquait immédiatement à Léa.

Sans aucune concertation, de manière fulgurante et simultanée, les deux sœurs s'emparent chacune d'une adversaire, lui arrache vivante les yeux des orbites avant de l'assommer. Leurs victimes étant inertes au sol, elles prennent dans la cuisine couteaux, marteau, pichet d'étain et s'acharnent sur les corps des victimes. Elles écrasent les visages, dévoilent leur sexe, taillent profondément les cuisses et les fesses de l'une pour souiller de ce sang celles de l'autre.

Enfin, elles nettoient méticuleusement leurs instruments avant de remettre en place, puis elles vont se laver, se parent d'un peignoir propre avant de se coucher dans le même lit. Elles concluent par une formule vidée de toute émotion : « en voilà du propre ! ».

Dans les antécédents du crime, rien n'apparaît comme bizarrerie de comportement. Il y aurait eu auprès du maire de la ville, une démarche des deux sœurs pour demander l'émancipation de la plus jeune, un secrétaire général qui les a trouvées « piquées » à cette occasion, et un commissaire central qui atteste les avoir tenues pour « persécutées ». Ils avaient d'ailleurs prévenu le père de famille Mr Lancelin, qui s'était plaint de ne rien avoir à leur reprocher pour s'en débarrasser.

Toutefois, on peut relever leur attachement singulier qui les unissait en toutes circonstances, ne manifestant aucun intérêt à leur entourage, passant leurs jours de congés ensemble dans leur chambre. Mais personne ne s'était inquiété de ces étrangetés.

Elles étaient reconnues et identifiées comme des « servantes-modèles », enviées à leurs employeurs. Elles étaient également « des servantes-mystères » comme le souligne Lacan, car si les maîtres manquaient de sympathie à leur endroit, elles témoignaient « d'une indifférence hautaine » à leur égard. Ce qui amène Lacan à dire : « d'un groupe à l'autre, on ne se parlait pas ». Ce silence pourtant ne pouvait être vide, même s'il était obscur aux yeux des acteurs[2]. On pourrait dire que chacun des groupes tenait à l'œil l'autre, bien avant le passage à l'acte.

Lacan diagnostique un « cas de folie simultanée[3] » et plus précisément d'un cas de passage à l'acte simultané, quasi unique dans les annales. La singularité du cas laisse à voir l'exemplarité de la structure.

Dans sa thèse de 1932, Lacan évince « toute induction fondée sur la prétendue débilité d'un des partenaires[4] » dans les cas de folie à deux. Pour Aimée, il exclut le délire à deux, bien que sa mère soit délirante. Dans son article « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » de 1956, il présente un cas de délire à deux à propos d'un couple mère-fille, vu en présentation de malade. Il écrit : « Il s'agissait en effet d'un de ces délires à deux dont nous avons dès longtemps montré le type dans le couple mère/fille, et où le sentiment d'intrusion, développé en un délire de surveillance, n'était que le développement de la défense propre à un binaire affectif, ouvert comme tel à n'importe quelle aliénation[5]. »

Dans *Les complexes familiaux* de 1938, Lacan avait déjà établi l'intrusion comme fondamentale dans la constitution du sujet. Il y expose son texte le plus complet sur la clinique différentielle des psychoses, notamment avec deux chapitres, *Le complexe d'intrusion*[\[6\]](#) et *Les psychoses à thème familial*[\[7\]](#) qui se terminent l'un et l'autre par une référence au délire à deux.

Ce thème du délire à deux suit l'enseignement de Lacan, d'Aimée aux sœurs Papin jusqu'à Joyce et sa fille dans son séminaire *Le sinthome*.

A propos du complexe d'intrusion, et je ne reviens pas sur St Augustin déjà maintes fois cité, on lit : « L'observation expérimentale de l'enfant et les investigations psychanalytiques, en démontrant la structure de la jalousie infantile, ont mis au jour son rôle dans la genèse de la sociabilité, et, par-là, de la connaissance elle-même en tant qu'humaine. [...] la jalousie, dans son fond, représente non pas une rivalité vitale mais une identification mentale[\[8\]](#) » cela, en référence au Stade du miroir. Ainsi, « l'imgo de l'autre est liée à la structure du corps et plus spécialement de ses fonctions de relation, par une certaine similitude objective[\[9\]](#) ».

Paradoxalement, chaque partenaire confond sa patrie avec celle de l'autre, et s'identifie à lui. Cette confusion, pose les jalons de la jalousie amoureuse délirante et non moins passionnelle de certains adultes. Cette jalousie est due « au puissant intérêt que le sujet porte à l'image du rival ». Et bien que ce puissant intérêt s'affirme par la haine, c'est-à-dire négativement, et qu'il se motive par l'objet prétendu de l'amour, Lacan précise « qu'il doit être interprété comme l'intérêt essentiel et positif de la passion[\[10\]](#). »

Cet intérêt, confond identification et amour, n'avance que masquée dans la pensée de l'adulte, prêtant à la passion qu'il soutient une « irréfutabilité qui l'apparente à l'obsession[\[11\]](#) », tel que Chabrol le met en scène dans son film *L'enfer* et dont il a été question ici même.

Lacan mentionne alors la psychose :

« L'agressivité maximum qu'on rencontre dans les formes psychotiques de la passion est constituée bien plus par la négation de cet intérêt singulier que par la rivalité qui paraît la justifier. Mais c'est tout spécialement dans la situation fraternelle primitive que l'agressivité se démontre pour secondaire à l'identification[\[12\]](#). »

La psychose nie donc la réalité parce que l'identification n'est pas en place.

Freud avait mis en évidence, dès 1924, les conditions de la psychose dans deux textes : *Névrose et psychose*[\[13\]](#) et *Perte de la réalité dans la névrose*[\[14\]](#). Il y définissait la psychose comme « un conflit entre le moi et les relations avec le monde extérieur » et dans le second texte, il situe la perte de la réalité, comme donnée au départ.

Michel Bousseyroux dans son livre *Lacan Le borroméen*, écrit : « la perte de la réalité dans la psychose équivaut à la faillite du Nom-du-Père à constituer le réel en réalité subjective. La forclusion du Nom-du Père dont Lacan fait la condition structurale de la psychose ouvre dans la réalité cette faille (*Einriss*) dont parle Freud en 1924[\[15\]](#). »

Cette intrusion primordiale d'un réel inassimilable (cette réalité qu'il nie), se manifeste par la mythomanie chez l'enfant, et surtout par le transivisme chez le paranoïaque, où le moi régresse à un stade archaïque. Plus loin, dans le chapitre *Les psychoses à thème familial*, Lacan ajoute : « à un degré de plus, le moi archaïque manifeste sa désagrégation dans le sentiment d'être épié, deviné, dévoilé, sentiment fondamental de la psychose hallucinatoire[\[16\]](#) » où le double auquel le sujet s'identifiait s'oppose désormais à lui. Rappelez-vous, Aimée, dans son délire, pensait que l'écrivain PB lui avait volé une partie de son histoire...

Dans son texte *L'agressivité en psychanalyse*, il ponctue : « Deux moments se confondent, où le sujet se nie lui-même et où il charge l'autre, et l'on y découvre cette structure paranoïaque du moi qui trouve son analogue dans les négations fondamentales, mises en valeur par Freud dans les trois délires de jalousie, d'érotomanie et d'interprétation[\[17\]](#). » Lacan fait référence au Misanthrope de Molière qui rejette sur le monde le désordre qui fait son être ; en voici l'illustration :

*« Tirons-nous de ce bois et de ce coupe gorge,
Puisque entre humains ainsi vous vivez en vrais loups,
Traîtres, vous ne m'aurez de ma vie avec vous. »*

Et plus loin à propos du procès qu'il vient de perdre :

« Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester contre l'iniquité de la

nature humaine, et de nourrir pour elle une immortelle haine[\[18\]](#) ».

Ces connexions avec le complexe fraternel s'expliquent par la fréquence d'un groupe familial réduit à la mère et à la fratrie, où la réalité tend à rester imaginaire favorisant l'éclosion des psychoses. Cet isolement social contribue à la constitution « de couple psychologique[\[19\]](#) » comme les sœurs Papin. Le couple ainsi constitué, vient en place d'un tiers médiateur, le Nom-du-père, place vacante dans ce complexe fraternel. Luis Izcovich écrit : « Le complexe fraternel vient suppléer la place vide concernant la fonction paternelle. C'est une suppléance par l'image ou par l'idéal, mais qui comporte son versant négatif, car la précarité de la solution par l'image ou la chute de l'idéal peuvent entraîner une dimension persécutive[\[20\]](#) ».

Pour Aimée, la série de femmes dont le prototype est la sœur aînée, devient objet de haine alors qu'elle représentait son Idéal.

Pour les sœurs Papin, on a la constitution d'un couple sororal face à une famille que le père a abandonné précocement, alors qu'il est reconnu alcoolique et brutal. La complicité des deux sœurs est favorisée par leur passage dans un couvent avant la recherche d'employeurs pour subvenir à leurs besoins, l'une comme femme de chambre, l'autre comme cuisinière. Leur réputation est au-delà de tout soupçon, car elles ont reçu une excellente éducation « chez les sœurs », au point même qu'en prison, elles s'adressent aux gardiennes à la troisième personne. Ces signifiants, « les sœurs », « servantes-modèles » constituent leur identité, et elles se font engagées ensemble, pour la première fois, chez le couple Lancelin, où elles deviennent inséparables. Bien que certains aient mis en scène leur homosexualité notamment dans le film « Les blessures assassines », pour Lacan, celle-ci n'est pas avérée. Par contre, elles font Un contre tous, cet Autre qui ordonne, dont le premier fut la mère, celle-là même qui les envoie au couvent, entretenant le conflit avec ses filles. Dans le délire à deux, le partenaire fait partie intégrante du sujet. Christine, l'aînée aura l'occasion de dire que sa sœur est « un autre soi-même ».

Léa et Christine Papin ne font qu'un sujet, face à l'image de la patronne (où mère/fille sont confondues) alors qu'elles se présentent à deux ce soir fatidique. L'image en miroir est la condition du passage à l'acte, d'autant que l'on sait qu'aucune défaillance des « bonnes » n'était tolérée. Le regard empoisonné de reproche de Mme Lancelin anéantissait l'identité même « des servantes-modèles », et ne pouvait être qu'arraché par les deux sœurs qui défendaient dans le réel leur existence. Ce regard est l'objet criminogène, celui qui pousse au crime. Lacan écrit

à propos des sœurs Papin : « la pulsion agressive, qui se résout dans le meurtre, apparaît, comme l'affection qui sert de base à la psychose. [...] Le contenu intentionnel qui la traduit, ne peut se manifester sans un compromis avec les exigences sociales intégrées par le sujet, c'est-à-dire sans un camouflage de motifs qui est précisément tout le délire[21]. »

Enfin, si le délire d'Aimée se résout dans l'après coup de l'acte, celui de Christine Papin, séparée de sa sœur, se présente après cinq mois de prison par une crise violente d'agitation hallucinatoire où elle tente de s'arracher les yeux. Son délire se manifestera par des crises violentes où elle appelle sa sœur, la voit morte, elle s'adonne à des exhibitions érotiques, demande des nouvelles de sa patronne avant que n'apparaissent des symptômes de mélancolie avec refus d'alimentation, auto-accusation ; elle s'agenouillera à l'annonce de sa peine, condamnée toutes les deux à la guillotine sur la place du Mans.

[1] Genêt J., *Les bonnes*, pièce de théâtre écrite en 1947, publiée en 1954.

[2] Lacan J., « Motifs du crime paranoïaque », dans *Le Minotaure*, n° ¾, 1933-34.

[3] Lacan J., « Folies simultanées », dans *AMP*, 1931.

[4] Lacan J., « De la psychose dans ses rapports avec la personnalité », Paris, Seuil, *Essais*, 1980, p.341.

[5] Lacan J., *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966, p.534.

[6] Lacan J., « Les complexes familiaux », dans *Ecrits*, p.35.

[7] *Ibid.*, p.78.

[8] *Ibid.*, p.36.

[9] *Ibid.*, p.38.

[10] *Ibid.*, p.39.

[11] *Ibidem*.

[12] *Ibidem*.

[13] Freud S., « Névrose et psychose », in *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1988, p.283.

[14] *Ibidem*.

[15] Bousseyroux M. *Lacan le borroméen*, Edition Erès, 2014, p.163.

[16] Lacan J., « Les complexes familiaux », *op.cit.*, p.81.

[17] Lacan J., « L'agressivité en psychanalyse », in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p.114.

[18] Molière J.-B., « Le Misanthrope », in *Œuvres Complètes de Molière*, Edition de Crémille, 1971, p.416.

[19] *Ibid.*, p.88.

[20] Izcovich L., *Les paranoïaques et la psychanalyse*, Editions du Champ lacanien, Coll. Clinique, 2004, p.197.

[21] Lacan J., « Motif du crime paranoïaque des sœurs Papin », *op.cit.*

Partagez cet article 

Facebook



Google



Twitter



Linkedin



Print